

Filière : Filière Prévention secondaire et tertiaire**Formation :** MODULE COMMUN APA

La formation Module Commun APA propose aux animateurs de compléter leur savoir-faire et savoir-être en matière d'accueil des personnes souffrant d'une maladie chronique. Cette formation vous permet d'animer des séances adaptées issues du PACK SPORT SANTE pour un public atteint d'une Affection de Longue Durée (ALD). Cette formation inscrite à l'arrêté du 8 novembre 2018 répond aux compétences attendues dans l'annexe I du décret du 30 décembre 2016 relatif aux conditions de dispensation de l'activité physique adaptée prescrite par le médecin traitant à des patients atteints d'une affection de longue durée (Sport sur Ordonnance).

Taux de réussite : 100%**Taux de satisfaction :** 100% – 7 avis/7**Note de la formation :** 8,71/10**Modalités de la formation :** présentiel

Public

- Titulaire du diplôme "Animateur 1er degré Adultes ou Seniors en salle".
- Titulaire du CQP ALS Option AGEE.
- Titulaire d'un diplôme professionnel de niveau IV et plus dans le champ sportif (BPJEPS, LICENCE STAPS, etc.).

Prérequis

- Être licencié à la FFEPGV.
- Être titulaire du PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1).
- Être à jour de sa carte professionnelle d'Educateur Sportif (fournir une impression datée du site EAPS).
- Posséder une expérience ou un projet professionnel dans le domaine de l'activité physique adaptée.

Accessibilité

Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez participer à l'une de nos formations, faites-le nous savoir : nous mettrons tout en œuvre pour trouver une solution adaptée.

Objectifs de la formation

- OI 1 : Assurer l'éducation pour la santé et évaluer la situation initiale du pratiquant
- OI 2 : Concevoir, planifier, mettre en œuvre et évaluer un programme d'activités physiques
- OI 3 : Savoir réagir face à un accident au cours de la pratique
- OI 4 : Connaître les caractéristiques très générales des principales pathologies chroniques

Contenus de la formation

OI 1 :

- La réglementation en vigueur (Droits du malade ; instruction du 24 décembre 2012 ; LMSS du 26 janvier 2016, son décret d'application du 30 décembre 2016 et l'instruction du 3 mars 2017).
- L'environnement (ARS, plans nationaux, PRSSBE, réseaux).
- Le patient (Parcours éducatif en santé).
- Les principes du sport Santé (aller vers l'autonomie dans sa pratique, auto-soin, développement des compétences psycho + Adaptations).
- Les recommandations internationales de prévention (hygiène de vie ; OMS 2010 et sédentarité).
- Approche des différentes préventions (primaire, secondaire et tertiaire).
- Présentation des publics sédentaires et atteints d'ALD.
- Présentation et utilisation des tests d'évaluations de la condition physique validés scientifiquement (équilibre, force, cardiorespiratoire, test de souplesse et questionnaire de qualité de vie).
- Présentation d'outil de mesure du niveau d'APS habituel.



- Présentation d'outil d'évaluation de la motivation de la personne.

OI 2 :

- Eléments liés à la conception d'un programme adapté dans le cadre d'une prescription médicale
- Appropriation d'une démarche de planification visant la pratique Régulière Adaptée Sécurisante et Progressive (RASP) pour les pratiquants
- Adapter la pratique en fonction de l'environnement, du matériel et des pratiquants (limitations fonctionnelles)

OI 3 :

- Atelier pratique autour des gestes de premiers secours sur la base du PSC1.
- Conception d'un plan de secours (prise en compte de l'environnement).

OI 4 :

- Prise en compte des inaptitudes partielles définies par le médecin dans la conception d'un cycle séances
- Risques et complications des maladies métaboliques, cancers, à l'obésité, des pathologies cardio-vasculaires et respiratoires, de l'appareil locomoteur et du vieillissement.
- Evaluation du rapport-bénéfice/risque de la pratique.
- Risques, complications et préventions de chaque pathologie (règlement médical).
- Les règles de sécurité pour chaque personne malade (détection des signes d'alerte qui permettent d'arrêter l'activité et conduite à tenir).

Moyens techniques et pédagogiques

- Des apports théoriques.
- Des mises en place pratique.
- Travail par groupe d'analyse et de proposition de séances adaptées.
- Immersion dans une séance type.

Outils de Formation

- Diaporamas contenus théoriques.
- Logiciel d'évaluation et de suivi.
- Manuel de formation.

Directeur de formation, Formateurs et/ou Intervenants

- Directrice de Formation : Jacqueline BEAUMARCHAIS.
- Conseillère de formation : Edina PELLIER.
- Intervenant expert en milieu médical.

Modalité de validation

- Fiche d'émargement.
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Evaluation formative :
 - Quiz / Questionnaires
 - Situations interactives (auto-évaluation)
 - Etude de cas / Proposition de séance adaptée



Modalités de certification

- Pour y accéder : Avoir suivi intégralement la formation.
- Epreuves d'évaluation :
 - Une épreuve d'évaluation des connaissances > OI 1, OI 2, OI 3 et OI 4
L'épreuve écrite consiste à répondre à un questionnaire de connaissances générales (Questions à Choix Multiples et réponses rédigées).
 - Une épreuve écrite > OI 2 et OI 3
Le candidat élabore un projet d'animation Pack Sport Santé pour une personne atteinte d'une maladie chronique. Le candidat conçoit un plan d'organisation des secours concernant le lieu habituel du déroulement des séances.

Analyse des résultats :

Répondre de manière satisfaisante à 10 questions / 20 et rendre les 2 fiches complétées.

Procédure de rattrapage

Un rattrapage peut être proposé dans un délai d'un mois suivant l'épreuve dans les mêmes conditions avec un nouveau questionnaire.

Diplôme remis

Certificat fédéral « Module Commun APA ».

Points forts

- Certification reconnue à l'arrêté du 8 novembre 2018 dans le cadre du sport par prescription médicale.
- Cette formation permettra aux animateurs de proposer des activités physiques et sportives adaptées aux besoins des personnes atteintes d'Affection de Longue Durée.
- Une formation personnalisée en lien avec votre projet professionnel.
- Le travail avec les partenaires et les réseaux.
- Réflexion sur la séance de Gymnastique Volontaire adaptée à ces publics.

Pour aller plus loin

Suite à cette formation, nous vous conseillons de suivre les formations de la FFEPGV :

- Programme EPGV Diabète-Surpoids.
- Gym Après Cancer.

Durée et déroulé de la formation

30h

Positionnement : 2h

Formation en centre : 27h

Certification en centre : 1h

Date(s), lieu(x) et volume horaire

Positionnement (2h) : samedi 25/10/2025.

Formation : Samedis et dimanches 22-23-29 et 30/11/2025 (28h) dans la salle de l'association GV CADY à LA PLAINE DES CAFRES (199 Chemin Notre Dame de la Salette).





Filière : Filière Prévention secondaire et tertiaire
Formation : MODULE COMMUN APA

Nombre de participants

8 participants minimum et 15 participants maximum.

Date limite d'inscription

03 octobre 2025.

Frais de formation

320 € tout compris : frais pédagogique et restauration. Pas d'hébergement prévu.

Renseignements et inscription

Comité EPGV 974
Maison Régionale des Sports
1 rue Philibert Tsiranana
97490 SAINTE-CLOTILDE
06.92.57.31.18 / sylvain.anceaume@comite-epgv.fr

Fiche d'inscription* (et autres pièces à fournir mentionnés sur la fiche d'inscription) à renvoyer avec le règlement par chèque à l'ordre du « Comité EPGV 974 » à l'adresse mentionnée ci-dessus.

* Fiche d'inscription disponible et téléchargeable sur notre site internet : <https://www.sport-sante.fr/epgv-comite-departemental-la-reunion/formation/formations-certifiantes.html> ou via notre QR Code ou sur demande par mail.

